

ARTICLE

Retour sur les origines du mouvement ouvrier québécois : profil et aspirations des militants syndicaux et démocrates durant les années 1830

Robert Tremblay

Introduction

L'IDÉE À L'ORIGINE DE CE PROJET était de redonner la parole aux gens ordinaires (ouvriers et artisans) de la société bas-canadienne, qui ont combattu pour protéger leur statut de « producteur » durant la période tourmentée des années 1830. En d'autres mots, l'objectif visé était de faire revivre l'expérience du « *Common Man* », sa quête de respectabilité, dans une société coloniale en mutation, secouée par l'impact du capitalisme naissant, certes, mais encore fortement imprégnée des codes anciens de la gentilité aristocratique. Au-delà de ces considérations, il y avait aussi une curiosité toute personnelle et légitime en vue de découvrir qui étaient ces militants de la première heure engagés dans l'action revendicative, syndicale et réformiste. Il faut dire que jusqu'à maintenant l'historiographie ouvrière est restée plutôt silencieuse quant à l'identification de ces personnages obscurs et soucieux d'infléchir le cours des choses¹.

1. Pour tout dire, la littérature historique n'a retenu que deux personnages éminents du mouvement ouvrier des années 1830 : Adolphe Jacques, président fondateur de la Société typographique de Québec, et John Teed, président du Conseil des métiers de Québec et membre du Parti patriote. Voir à ce sujet : Jacques Rouillard, « Adolphe Jacques (1798–1860) », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII; Charles Lipton, *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec, 1827-1959* (Montréal 1976), 25; et Alain Messier, *Dictionnaire encyclopédique et historique des Patriotes, 1837–1838* (Montréal 2002), 450–451.

Pour ce faire, nous avons d'abord entrepris de construire diverses banques de données (notamment, pour les typographes de Québec et les tailleurs de Montréal, considérés comme étant plus sensibles à l'action syndicale, pour les souscripteurs aux sociétés de secours mutuel, pour les membres des Mechanics' Institutes, pour les ouvriers patriotes et pour les ouvriers loyaux), question de mesurer l'ampleur de ce vivier de militants et de voir plus précisément le maillage institutionnel qui était en voie de se constituer au sein des classes populaires urbaines du Bas-Canada, durant les années 1830. Au total, près de 500 noms ont été recensés, dont 80 ont été retenus comme étant éligibles pour une biographie, soit partielle ou élaborée. Pour en arriver à cet écrémage, nous avons privilégié des critères de visibilité, de responsabilité² et surtout de richesse quant à l'itinéraire militant. En autant que faire se peut, nous nous sommes efforcés de rendre compte le plus fidèlement possible de la diversité des engagements ouvriers et de la portée sociale de leur action militante sur le territoire bas-canadien. Les sources utilisées pour cette enquête sont à la fois d'ordre conventionnel (journaux, pétitions, recensements, statuts, brochures, etc.) et d'ordre inédit (contrats notariés d'engagement, fonds privés de petits entrepreneurs, comptes rendus des sessions des diverses cours de justice, etc.).

1. Valeur heuristique de la biographie ouvrière

NOUS NE RÉPÉTERONS PAS ici les arguments qui ont conduit à la marginalisation du genre biographique durant la période de l'après-guerre³, laquelle avait beaucoup à voir avec le discrédit de l'histoire politique et la ferveur pour les grands récits globalisants inspirés du marxisme ou encore de l'anthropologie structuraliste. L'époque était beaucoup plus ouverte aux explications générales du réel et à une quête d'histoire totale qu'à une inclinaison pour l'unique et le particulier. Ce qu'on oublie souvent de dire c'est que la biographie a relativement bien survécu durant ces années de mauvaise presse⁴ et que sa méthode s'est même raffinée au point de donner naissance à ce qu'on appelle familièrement « l'approche biographique », c'est-à-dire une approche consciente de l'ancrage

2. Nous entendons par « critères de visibilité » toute forme d'engagement dans un mouvement de contestation sociale ou de participation à un geste d'éclat, alors que le concept de « responsabilité » renvoie à l'occupation d'un poste de direction dans une organisation ouvrière.

3. Parmi les reproches adressés à la biographie, il y a celui d'un genre mineur et anecdotique oscillant entre l'hagiographie et le règlement de comptes, dont la démarche aurait peu à voir avec la recherche scientifique. Voir à ce sujet : Thomas Bouchet et Jean Vigeux, « La biographie en histoire : l'individu en général, le militant en particulier », in Serge Wolikow (dir.), *Écrire des vies : biographie et mouvement ouvrier, XIX^e-XX^e siècles* (Dijon, France 1994), 16.

4. Il importe de rappeler que beaucoup de dictionnaires biographiques nationaux prennent leur envol à cette époque. C'est le cas notamment d'œuvres majeures comme le *Dictionnaire biographique du Canada* lancé par George Brown et Marcel Trudel en 1959 et le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* initié par Jean Maitron en 1958.

conceptuel des récits de vie et capable d'une lecture du social à la hauteur de l'individu⁵.

Vers la fin des années 1980, en réaction contre la déshumanisation des travaux historiques et « profitant de l'éclatement de l'École des Annales, la biographie est sortie d'un long purgatoire »⁶. Ce retour en force de l'acteur (par rapport aux structures) et du temps biologique (par rapport au temps long), auquel nous assistons depuis quelques années, n'est cependant pas exempt de zones d'ombre. Quelle place doit-on attribuer à la notion de libre arbitre dans le déroulement des récits de vie? Qu'est-ce qui motive les choix individuels en situation de crise? Pourquoi, face à l'impasse, des individus, pourtant issus d'un même environnement social et culturel, vont réagir différemment, à tel point que certains opteront pour la transgression des normes sociales alors que d'autres chercheront à protéger à tout prix *le statu quo*? En d'autres mots, pourquoi certaines personnes vont être animées d'un désir d'émancipation, alors que d'autres vont préférer la servitude volontaire? Plus proche de notre propos, pourquoi les classes populaires urbaines comptent autant de criminels, sinon plus, que de gens prêts à défendre des idéaux de justice et de bien commun? Questions existentielles laissées souvent sans réponses, mais auxquelles les historiens pratiquant le genre biographique sont confrontés tôt ou tard.

Lorsqu'on entreprend la rédaction de biographies ouvrières pour une période aussi lointaine que celle des années 1830 dans le Bas-Canada, on s'aperçoit très vite que les pièces essentielles du puzzle font défaut. Comment contourner cette difficulté? Comment faire la biographie des gens ordinaires sans tomber dans le piège des reconstitutions de vie au gré de notre imaginaire. L'une des clés à ce problème réside dans la méthode prosopographique (ou biographie collective), ce à quoi nous nous sommes livrés avec nos 80 entrées biographiques de militants ouvriers. Plus qu'une juxtaposition, la biographie collective de militants est une confrontation de données individuelles qui, par leur interaction, permet de voir des logiques inexplorées qui autrement seraient difficiles à cerner :

Ici, la prosopographie est comprise comme la mise en rapport de notices biographiques individuelles pour partir à la recherche de facteurs discriminants sociaux, générationnels, culturels qui éclairent la variété des engagements. Elle se présente comme une méthode d'histoire sociale qui, s'éloignant du déterminisme, suit des pistes multiples et [aborde] des logiques inexplorées⁷.

5. Robert Comeau et Robert Tremblay, « Le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier québécois : histoire, choix et méthodes », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 34 (janvier-juin 1994), 14-20.

6. Claude Pannetier, « Singulier-pluriel : la biographie se cherche – l'exemple de la biographie ouvrière », in Serge Wolikow (dir.), *Écrire des vies : biographie et mouvement ouvrier, XIX^e-XX^e siècles* (Dijon, France 1994), 32.

7. Pannetier, « Singulier-pluriel... », 38.

Chose certaine, ce type de démarche constitue un moyen privilégié pour appréhender les rapports sociaux et les grands ensembles institutionnels sous un angle plus humain. Il ne s'agit donc plus uniquement de remplacer une histoire vue d'en haut par une histoire vue d'en bas, mais d'examiner le devenir des classes populaires comme le résultat d'un ensemble d'initiatives humaines par lesquelles des hommes et des femmes cherchent à prendre conscience de la teneur des rapports sociaux et d'en modifier l'équilibre, au moyen de l'action collective, à chaque étape historique de la vie en société. Ainsi voit-on se profiler, derrière le maillage biographique, une entreprise de personnification des idéologies, des programmes, des structures organisationnelles et des actions du monde ouvrier, de manière à remettre à l'avant-plan le rôle primordial des acteurs historiques⁸.

Outre cette dimension purement humaine, l'étude prosopographique de militants ouvriers bas-canadiens des années 1830 ne manquera pas de soulever des aspects négligés ou méconnus de l'historiographie. On n'a qu'à penser ici aux filières migratoires des compagnons de métier au XIX^e siècle, à l'influence des maîtres d'atelier et des petits boutiquiers dans la mise en œuvre des premiers mouvements de protestation ouvrière et des premiers syndicats, ou encore à la multiplicité des formes d'engagement social dans les milieux populaires durant les périodes de crise. Du même coup, on peut espérer obtenir une meilleure définition du militantisme ouvrier⁹ avant 1872 (année où s'effectue une première reconnaissance légale des syndicats), qui montrerait comment, en période de transition vers le capitalisme, le militant peut agir comme acteur de premier ordre dans l'accouchement d'une culture ouvrière reflétant aussi bien les rites anciens qu'une volonté de s'adapter au nouvel ordre industriel en gestation¹⁰.

8. Michel Cordillot, *La Sociale en Amérique : dictionnaire biographique du mouvement social francophone aux États-Unis, 1848-1922* (Paris 2002), 9.

9. Faut-il rappeler que la notion de « militant » en est une qui a énormément évolué au cours de l'histoire. L'expression serait née vers 1420, dans le sillage des premiers mouvements de Réforme amorcés au sein de l'Église sous l'instigation de Jean de Gerson et de Jan Hus. Si au XIX^e siècle, le terme « militant » s'apparente à l'idée de celui qui agit, organise et lutte au nom d'un idéal (national, républicain, démocratique ou ouvrier) de changement social, il prend avec Lénine, à partir de 1905, une connotation plus « militaire » associée à la discipline du Parti. Le concept se trouve alors investi de valeurs de hiérarchie, d'encadrement et d'obéissance. Est « militant » celui qui dans un parti socialiste révolutionnaire n'a pas de titre ni de responsabilités particulières dans la hiérarchie – le « sans-grade », par opposition aux professionnels de l'appareil ou de l'état-major du Parti.

10. Madeleine Rébérioux, « Culture et militantisme », *Le Mouvement social*, 91 (avril-juin 1975), 3–12.

2. Le contexte de transition au capitalisme dans le Bas-Canada durant les années 1830

DE FAÇON UN PEU SCHÉMATIQUE, nous pouvons dire que deux nouveaux phénomènes viendront bouleverser l'environnement socio-économique des classes populaires urbaines à cette époque. Il y a d'abord la création du marché du travail. L'histoire est bien connue, les années 1830 sont marquées par la création de monopoles fonciers (comme la British American Land Company) et par la saturation démographique de la zone seigneuriale, ce qui engendre une crise agricole de grande ampleur, d'autant que le rendement des terres s'amenuise en raison d'une surexploitation du sol et des ravages de la mouche de Hesse sur les récoltes de céréales. L'accès à la propriété terrienne étant plus limité, les jeunes générations de ruraux et les nouveaux immigrants n'ont d'autres choix que d'opter pour le travail salarié dans les chantiers forestiers, les manufactures urbaines ou les installations portuaires. Parallèlement, des mécanismes de contrôle social se mettent en place pour restreindre la liberté de mouvement de la main-d'œuvre et ainsi créer les conditions nécessaires à sa sédentarisation : lois portant sur les maîtres et les serviteurs¹¹, lois sur le vagabondage¹², recours aux articles du Code criminel se rapportant aux actes de conspiration pour neutraliser les grèves et toute action collective des travailleurs¹³.

11. La *Loi des maîtres et serviteurs* est un corpus de lois statutaires, votées par la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, et de règlements locaux de police, édictés par les juges de paix de district. Voir notamment : Bas-Canada, prov. du, Chambre d'assemblée, *Statuts*, 1802, c.11; 1817, c.16; 1824, c.33, sect.23; 1829, c.37, sect.30; 1830, c.1, sect.48; 1836, c.27; *Règles et règlements de police pour la Cité et les faubourgs de Montréal* (Montréal 1817); et *Compilation of the Bye-Laws and Police Regulations in Force in the City of Montreal* (Montréal 1842). Pour en savoir davantage sur la manière dont les cours de justice ont interprété cette loi et sur les jugements qu'elles ont rendus dans les cas de désertion des apprentis à Montréal durant la période, voir : Ian C. Pilarczyk, « The Law of Servants and the Servants of Law: Enforcing Masters' Rights in Montreal, 1830-1845 », *McGill Law Journal*, 46 (2001), 779–836.

12. Fait intéressant, les juges de paix de district disposaient depuis 1830 du pouvoir statutaire d'obliger tout enfant au-dessus de cinq ans, surpris à mendier dans les rues, à s'engager comme apprenti auprès d'un maître. Voir à ce sujet : Bas-Canada, prov. du, Chambre d'assemblée, *Statuts*, 1830, c.1, sect.49. Concernant les efforts des autorités en vue d'éliminer le vagabondage dans les villes par la création de maisons d'industrie à Québec et à Montréal, voir : Jean-Marie Fecteau, *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840* (Montréal 1989), 189–198.

13. Tout porte à croire qu'un phénomène analogue de contrôle social de la main-d'œuvre est en voie de se constituer durant la même période dans le Haut-Canada. Voir à ce propos : Albert Schrauwers, « The Gentlemanly Order and the Politics of Production in the Transition to Capitalism in the Home District, Upper Canada », *Labour/Le Travail*, 65 (printemps 2010), 9-45. De leur côté, Paul Craven et Eric Tucker apportent un bémol sur l'importance de la *Loi des maîtres et serviteurs* dans le Haut-Canada et sur l'applicabilité des *Combination Acts*, lesquels avaient d'ailleurs été suspendus en Angleterre en 1825. Voir à ce propos : Paul Craven, « The Law of Master and Servant in Mid-Nineteenth Century Ontario », in David H. Flaherty (dir.), *Essays in the History of Canadian Law* (Toronto 1981), 175–181; et Eric Tucker,

Le second élément majeur des années 1830 est sans aucun doute la dislocation de l'ancien ordre artisanal. Les rouages de ce processus sont à la fois complexes et multiples. Qu'il suffise de dire ici qu'ils sont le produit de la généralisation de l'économie marchande que l'on observe dans le Bas-Canada depuis 1815, avec la croissance prodigieuse des exportations de bois équarri à destination de l'Angleterre et l'essor du commerce d'import-export avec le Haut-Canada. Ce développement soudain du capitalisme marchand ne se fera pas sans créer une demande accrue en produits de toutes sortes auprès de l'artisanat urbain, ce qui aura pour effet de bouleverser les conditions d'exercice des métiers et d'engendrer une différenciation socio-économique verticale des maîtres artisans dans plusieurs branches de production. C'est ainsi que les maîtres forgerons des grands centres urbains comme Montréal et Québec se verront dépouiller du monopole qu'ils exerçaient sur la production des articles en fer, au profit de petites entreprises manufacturières (fonderies, clouteries, taillanderies, etc.) mieux nanties aux plans techniques et organisationnels, tant et si bien que leurs activités ne couvriront plus qu'une portion de leur ancien savoir-faire, soit le ferrage des chevaux et la réparation d'outils¹⁴.

Une nouvelle catégorie de maîtres, plus puissants et plus proches de l'élite marchande, verra aussi le jour grâce à un système de patronage encouragé par l'État. Ce phénomène sera notamment visible dans les secteurs de la fabrication de chaussures et de la confection de vêtements. C'est ainsi qu'un petit lot de maîtres cordonniers et de maîtres tailleurs britanniques, ayant parfois des liens de parenté avec les membres du Parti bureaucrate, bénéficieront des faveurs de l'État sous forme de contrats lucratifs avec l'armée; assurés d'entrées monétaires constantes, ils livreront une concurrence déloyale aux autres artisans dans des domaines comme le recrutement de la main-d'œuvre, le ravitaillement en matériaux bruts et la fixation des prix au détail¹⁵.

« That Indefinite Area of Toleration: Criminal Conspiracy and Trade Unions in Ontario, 1837–77 », *Labour/Le Travail*, 27 (printemps 1991), 15–54.

14. À Montréal, le nombre de forges plafonnera autour de 30 unités à partir de 1830, pour ensuite diminuer progressivement après 1850. Voir à ce sujet : Robert Tremblay, « Du forgeron au machiniste : l'impact social de la mécanisation dans l'industrie de la métallurgie à Montréal, de 1815 à 1860 », thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1992, 57–60; Robert Tremblay et David T. Ruddel, *By Hammer and Hand all Arts Do Stand: Blacksmithing in Canada Before 1950* (Ottawa 2010), 19–22; et Robert Tremblay, « Le métier de forgeron au Québec », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, 2009. www.ameriquefrancaise.org/fr/article-352/metier_de_forgeron_au_quebec.html.

15. Gail Cariou, « Enduring Roots: Gibb and Co. and the Nineteenth Century Tailoring Trade in Montreal », in Alexandra Palmer (dir.), *Fashion: A Canadian Perspective* (Toronto 2004), 182–202; Mary Anne Poutanen, « For the Benefit of the Master: The Montreal Needle Trades during Transition, 1820–1842 », thèse de maîtrise, Université McGill, 1985, 53–54. En ce qui a trait aux métiers du cuir, ce phénomène de différenciation sociale par voie de favoritisme semble beaucoup moins prononcé à Montréal qu'à Québec pour la période avant 1831. Voir à ce propos : Joanne Burgess, « Métier, famille et communauté : les artisans du cuir de Montréal, 1790–1831 », thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1986; et Jean-Pierre Hardy et

L'avènement du « système par contrat » dans l'industrie de la construction contribuera de la même façon à discriminer une majorité d'artisans au profit de quelques privilégiés. En vertu de ce système instauré dans les villes bascanadiennes depuis 1815, un promoteur immobilier, voulant faire construire une série de maisons, un entrepôt commercial ou même un bâtiment public, prenait alors des arrangements avec un entrepreneur général qui, à son tour, concluait des ententes de sous-traitance avec les maîtres artisans appropriés : tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, menuisiers, ferblantiers, etc. Ces derniers tenaient ce système en aversion non seulement parce qu'ils étaient exclus des négociations et mis dans l'ignorance du prix consenti par le client, mais aussi parce que les entrepreneurs avaient tendance à mépriser les règles et coutumes des divers métiers en matière d'apprentissage, de salaires et d'horaires de travail. Ce contentieux refera d'ailleurs surface lors de la grève des charpentiers et menuisiers de Montréal en 1833–1834, lesquels demanderont d'être affranchis des « *aristocratic principles of architects and builders* » de manière à préserver leur statut sur les grands chantiers de construction¹⁶.

Cette première différenciation socio-économique au sein de la communauté artisanale des années 1830 aura certes des répercussions désastreuses pour de nombreux petits boutiquiers œuvrant dans les villes, mais les cicatrices seront encore beaucoup plus profondes pour les travailleurs de métier tels que les compagnons et les apprentis. Tous deux verront s'écrouler les liens mutuels et fraternels qui les unissaient traditionnellement au maître artisan, et ce, particulièrement dans les entreprises de grande envergure où s'installera de façon précoce une rationalisation du travail et de nouveaux procédés disciplinaires. Les premiers se verront pris au piège du phénomène de l'*éternel compagnonnage*, qui aura vite fait de verrouiller leur chance d'accéder au statut de maître¹⁷ et de transformer leur état en celui de travailleurs salariés¹⁸, alors

David-Thierry Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec, 1660-1815* (Montréal 1977).

16. *The Vindicator*, 10 mai 1833. Cette revendication semble faire écho à celle formulée la même année par les artisans britanniques de Birmingham et de Manchester réunis au sein de l'Operative Builders' Union, qui demanderont que soient abolies les pratiques de sous-traitance dans l'industrie de la construction. Voir à ce sujet : G. D. H. Cole, *Attempts at General Union: A Study in British Trade Union History, 1818–1834* (Londres 1953), 101–108.

17. Souvent embauchés pour exercer des tâches parcellaires dans des entreprises manufacturières, ces compagnons en viendront à ne plus maîtriser l'ensemble des compétences professionnelles nécessaires pour établir un atelier à leur propre compte. Voir à ce propos : Cariou, « Enduring Roots... », 191.

18. On peut supposer que tel était le sort réservé aux ouvriers de métier dans l'entreprise montréalaise de fabrication de chaussures Stephen Field and Co., laquelle faisait paraître en 1824 l'annonce suivante : « Wanted 30 journeymen shoemakers acquainted with making peg shoes ». On peut en dire autant de la firme de confection de vêtements Robert Cairn de Québec, qui était à la recherche de 20 à 25 compagnons tailleurs en 1831. Voir à ce sujet : *Montreal Gazette*, 9 octobre 1824 [cité par Joanne Burgess, « L'industrie de la chaussure à Montréal, 1840–1870 : le passage de l'artisanat à la fabrique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31 (septembre 1979), 193] et *Quebec Mercury*, 15 octobre 1831.

que les seconds devront lutter contre la banalisation du système d'apprentissage qui aura pour effet d'amoinrir la teneur qualitative des savoir-faire enseignés et de mettre un terme au contrat moral entre maîtres et apprentis au profit de rapports strictement économiques¹⁹. Or, ce sont ces nouveaux clivages sociaux qui donneront naissance aux premiers éléments d'une classe ouvrière éclatée et sans identité encore clairement définie²⁰.

3. Nouvelles pistes de réflexion sur l'action militante ouvrière à l'ère de l'industrialisation naissante

DEUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS vont éveiller la conscience des compagnons et des journaliers du Bas-Canada, de même que leur désir de s'engager dans de nouvelles formes d'action collective durant les années 1830. D'abord, le choléra de 1832, qui constitue pour les classes populaires urbaines l'une des premières expériences majeures d'inégalité sociale devant la vie et la mort, ainsi qu'un démenti d'envergure du rôle protecteur de la Couronne et de l'oligarchie coloniale à l'endroit des classes laborieuses. Vient ensuite l'envolée des prix sur les denrées de base et autres nécessités de la vie, qui perdurera durant la majeure partie de la décennie, mais dont le point culminant sera atteint lors de la crise financière de 1836, forçant aussitôt les banques du Bas et du Haut-Canada à suspendre les paiements en espèces.²¹. De nouvelles réclamations

19. Pour prendre la mesure du malaise suscité par ce phénomène, signalons l'existence à Montréal de plus de 461 cas de poursuites judiciaires contre des apprentis pour bris de contrat (notamment des désertions), entre 1830 et 1845. Voir à ce sujet : Pilarczyk, « The Law of Servants... », 790. Inversement, on recense 974 cas d'employés (pour la plupart des apprentis ou des domestiques) ayant poursuivi leur maître pour non-paiement de salaire à Montréal, entre 1816 et 1835. Voir à ce propos : Grace L. Hogg et Gwen Shulman, « Wage Disputes and the Courts in Montreal, 1816-1835 », in Donald Fyson (dir.), *Class, Gender and the Law in Eighteenth- and Nineteenth-Century Quebec: Sources and Perspectives* (Montréal 1993), 127-143.

20. Pour en savoir davantage sur l'importance relative de ces bouleversements sur le processus de transition au capitalisme, voir : Bryan D. Palmer, *Working Class Experience: The Rise and Reconstitution of Canadian Labour* (Toronto 1983), 1-59; Robert Sweeny, « Paysans et ouvriers : du féodalisme laurentien au capitalisme québécois », *Sociologie et Sociétés*, 22 (avril 1990), 143-163; Jean-Marie Fecteau, *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840* (Montréal 1989), 139-145; et Schrauwers, « The Gentlemanly Order... », 9-45.

21. Cette suspension des paiements en espèces doit être mise en relation avec les faillites bancaires survenues aux États-Unis à la fin de 1836. Il s'agit là d'une mesure visant à éviter que des marchands américains faisant affaire dans le Bas-Canada détournent des liquidités vers les États-Unis; en empêchant la conversion des lettres de change en espèces sonnantes, cette mesure avait entraîné une forte dépréciation monétaire et une inflation des plus sévères, deux éléments défavorables aux classes populaires, mais avantageux pour les spéculateurs qui pouvaient rembourser à bon marché leurs dettes auprès des banques et autres émetteurs de billets promissaires. Pour en savoir davantage sur cette crise de l'économie-monde atlantique, voir : Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* (Montréal 1971),

salariales verront alors le jour, créant ainsi de nouvelles tensions sociales qui auront pour effet de bouleverser les rituels anciens du monde artisanal et de précipiter la dissolution des liens fraternels et mutuels entre maîtres et compagnons.

On parle ici d'une conscience populaire approximative qui alimentera parmi un petit groupe d'ouvriers de métier une volonté de s'organiser non seulement en syndicats, mais aussi en sociétés de secours mutuel, en coopératives et en associations antimonopoles²². Il faut voir dans ce renouveau de l'action collective un désir d'autoprotection des forces vives de la société, qui se double d'une ambition de dépasser les vieux réflexes populaires de l'émeute²³. C'est ainsi qu'on dénombre pour les années 1830 pas moins de 17 grèves, 11 mouvements de protestations diverses (désertions en bloc d'apprentis, boycottages d'entreprises, obstructions d'activités économiques, etc.), la création de 17 syndicats et la mise sur pied d'une dizaine d'associations civiques à vocation populaire.

3.1 Profil des militants ouvriers des années 1830

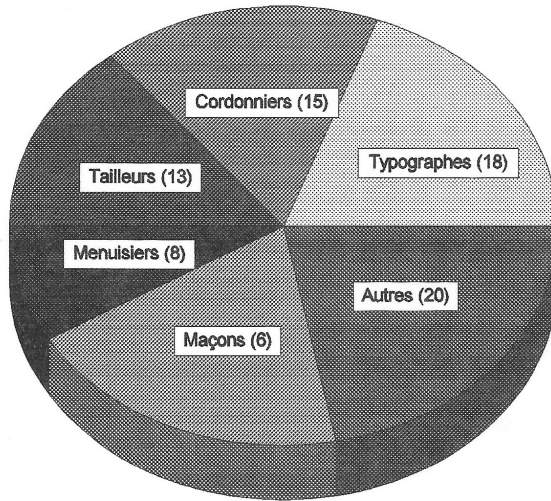
Qui sont ces 80 militants de la première heure à l'origine des organisations ouvrières et des mouvements de revendication mentionnés plus haut? Si l'on regarde de plus près leur statut socioprofessionnel, on constate très vite que ces individus proviennent des métiers les plus menacés par l'éclosion récente de l'industrialisation. Le phénomène est particulièrement visible parmi les métiers de l'imprimerie, de la construction et de la confection, qui sont aux

vol. 2, 416–427; et Howard Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis, de 1492 à nos jours* (Montréal 2006), 260–261.

22. À ce dernier chapitre, on n'a qu'à penser au mouvement de protestation des pilotes de navires qui obstruent le port de Montréal au mois de juin 1834, en vue de dénoncer le monopole des familles Molson et Torrance sur la navigation dans les eaux du Saint-Laurent, ou à l'Association des aubergistes licenciés de Montréal qui s'oppose l'année suivante au monopole de la fabrication de bière, qui entraîne un prix excessif pour ce produit. *The Vindicator*, 11 juin 1833, 8 octobre 1833, 14 octobre 1834.

23. Cela ne veut pas dire pour autant que l'émeute disparaîtra à tout jamais du paysage social. Durant les années 1830, les villes de Montréal, de Québec, de Sorel et de Chambly constituaient d'importants foyers où s'exprimait une sous-culture de violence populaire. Notre dépouillement partiel des journaux bas-canadiens a permis de recenser une quarantaine d'émeutes jusqu'à maintenant. Les tensions ethniques et la tenue d'élections étaient souvent à l'origine d'affrontements violents; il en allait de même des mauvaises conditions de travail sévissant dans les chantiers de construction de canaux et dans les installations portuaires. L'une des émeutes les plus célèbres est celle ayant mobilisé plus de 200 matelots du port de Québec dans le but de libérer l'un des leurs arrêté précédemment par la police, en vertu de la loi sur la désertion des matelots (*Quebec Mercury*, 16 juin 1836). Tout porte à croire que les émeutes urbaines vont se prolonger de manière récurrente bien au-delà des années 1850. Voir à ce sujet : Scott W. See, « Nineteenth Century Collective Violence: Toward a North American Context », *Labour/Le Travail*, 39 (printemps 1997), 13–38; et Dan Horner, « Taking the Street: Crowds, Politics and Identity in Mid-Nineteenth Century Montreal », thèse de doctorat, York University, 2010.

Tableau 1
Militants ouvriers des années 1830 : répartition par métiers

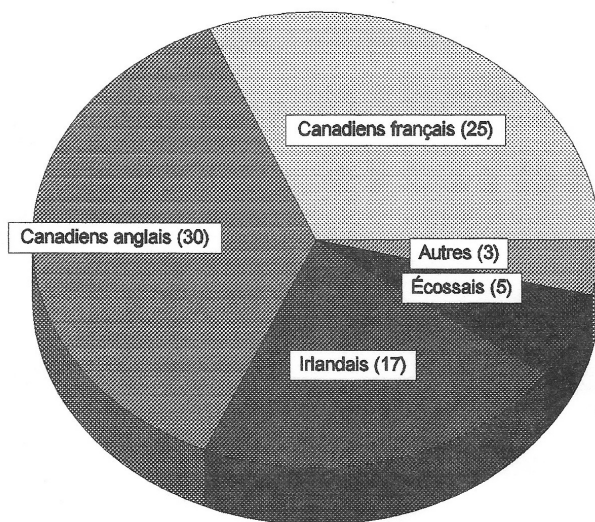


prises avec une réorganisation importante des systèmes de production et de pouvoir dans les entreprises au cours des années 1830 [TABLEAU 1]. Quant à l'origine ethnique de ces militants ouvriers, on ne peut que constater la prédominance du monde anglophone, avec 52 ouvriers (sur 80) d'origines écossaise, irlandaise ou anglaise. Il est à noter que les militants canadiens-français, au nombre de 30, ne font leur apparition qu'à partir des années 1833–1834, avec le mouvement de revendication de la journée de travail de 10 heures amorcé par les menuisiers-charpentiers de Montréal²⁴. Les Américains, si peu nombreux dans nos statistiques, sont probablement sous-estimés, puisqu'ils sont souvent confondus dans les sources, avec les militants britanniques [TABLEAU 2]. Mentionnons aussi que ces activistes ouvriers se partagent assez également entre Montréal et Québec. Tout au plus, avons-nous trois cas d'individus œuvrant dans de petites villes régionales du Bas-Canada durant la période.

À partir de la première date connue de militantisme dans l'itinéraire de vie d'une personne, nous avons pu établir également une sorte de chronologie de l'émergence du mouvement ouvrier bas-canadien au cours de la période. Il ressort de cette démarche qu'un grand nombre d'ouvriers avaient eu une expérience d'activisme syndical avant 1830. Certains d'entre eux avaient

24. Catherine Vance, « Early Trade Unionism in Quebec, 1833-1834: the Carpenters' and Joiners' General Strike in Montreal », *The Marxist Quarterly*, 3 (automne 1962), 26–42.

Tableau 2
Militants ouvriers des années 1830 : répartition ethnique



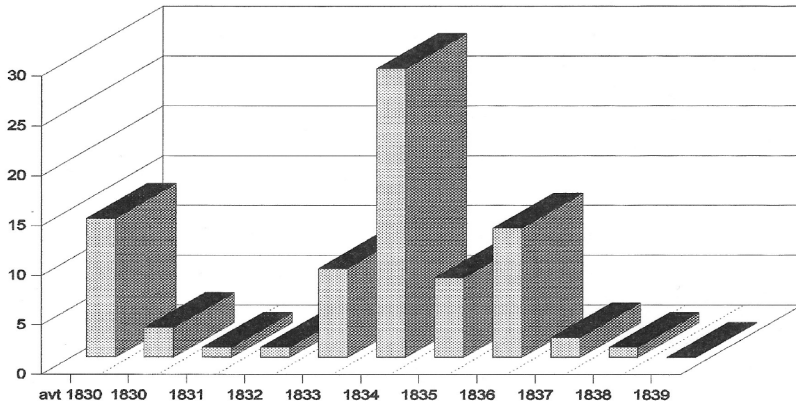
même fait leurs premières armes comme militants dans des villes industrielles comme Londres, New York ou Philadelphie²⁵. L'arrivée massive d'une nouvelle cohorte d'activistes en 1834 est attribuable non seulement à la mobilisation pour la journée de 10 heures, citée plus haut, mais aussi à la tentative des ouvriers syndiqués de Montréal et de Québec de créer des conseils régionaux des métiers, de même qu'à la grève des 160 compagnons tailleurs de Montréal survenue la même année²⁶ [TABLEAU 3].

Lorsqu'on examine, par ailleurs, la nature des engagements ouvriers durant les années 1830, on est frappé de prime abord par la richesse et la diversité du militantisme pour une période aussi précoce. Si l'occupation d'un poste de responsabilité dans un syndicat ou la participation à un mouvement de grève constituent les formes d'engagement les plus répandues, d'autres actions sont aussi au cœur de la vie militante durant la période. Qu'il suffise de mentionner la création de bourses du travail par des compagnons de métier voulant échapper aux lois du marché du travail, la mise sur pied de journaux

25. C'est le cas notamment de R. Rydell, compagnon tailleur originaire de Londres, qui deviendra secrétaire de la Journeymen Tailors' Society de Montréal en 1833 et organisera à ce titre une bourse du travail en vue d'éviter les engorgements du marché du travail dans cette ville. *The Vindicator*, 3 décembre 1833.

26. *La Minerve*, 26 mai, 30 juin 1834; *Quebec Mercury*, 3 et 10 mai 1834; *The Vindicator*, 2 et 30 mai 1834.

Tableau 3
Militants ouvriers des années 1830 : répartition sur une base annuelle



ouvriers par des éditeurs progressistes ou encore les tentatives d'implantation d'un phalanstère ouvrier par un groupe de francs-maçons américains installés au Bas-Canada²⁷ [TABLEAU 4]. Pareille diversité d'engagements est tout aussi observable au plan individuel. Ainsi, certains militants ouvriers, comme le plâtrier Michael Quigley, sont à la fois membre du conseil d'administration du Quebec Mechanics' Institute (1832–38), promoteur du Conseil des métiers de Québec (1834) et organisateur d'assemblées patriotes (1837)²⁸; d'autres, comme le typographe Joseph Savard, sont tour à tour cofondateurs de la Société typographique de Québec (1836), instigateur du théâtre ouvrier à Québec (1839) et échevin du quartier Saint-Jean (1844–45)²⁹.

3.2 Les grands enjeux de l'action revendicative ouvrière durant les années 1830

L'une des grandes réclamations du mouvement ouvrier de l'époque est sans aucun doute le contrôle de l'offre de travail. Ignorée jusqu'à présent par les historiens de la période³⁰, cette revendication était pourtant au centre des

27. *Canadian Courant*, 13 février 1819; *Montreal Gazette*, 20 avril 1830.

28. *Quebec Almanach* (1832–1838); *Quebec Mercury*, 3 et 10 mai 1834; Messier, *Dictionnaire...*, 401.

29. Éric Leroux, « Culture ouvrière et métiers du livre : la Société typographique de Québec, 1836-1872 », *Cahiers de la Société bibliographique du Canada*, 42 (automne 2004), 37–38; *Quebec Directory* (1847–48).

30. Parmi les rares personnes à avoir vraiment saisi l'importance de cet enjeu du contrôle du marché du travail pour les ouvriers de métier au XIX^e siècle, on compte l'historien Peter Bischoff dans son article intitulé, « Traveling the Country Round : migrations et syndicalisme chez les mouleurs de l'Ontario et du Québec membres de l'Iron Molders Union of North America, 1860–1892 », Société historique du Canada, *Communications historiques* (1990), 37–71. Voir aussi : Bruno Ramirez, « Migration and Regional Labour Markets, 1870–1875 :

Tableau 4
Militants ouvriers des années 1830 : nature des engagements

- Dirigeants d'un syndicat : 42
- Dirigeants ouvriers d'une société de secours mutuel : 6
- Dirigeants ouvriers d'un Mechanics' Institute : 4
- Administrateurs d'une bourse du travail : 3
- Protagonistes de la grève des typographes de Québec (1830) : 2
- Protagonistes de la grève pour la journée de 10 heures à Montréal (1833–34) : 11
- Protagonistes de la grève des cordonniers de Québec (1835) : 1
- Aubergistes sympathisants à la cause ouvrière : 4
- Éditeurs de journaux ouvriers : 2
- Fondateurs d'une coopérative ou d'un phalanstère : 2
- Autres : 3

préoccupations d'un grand nombre d'ouvriers de métier cherchant à se prémunir contre l'insécurité grandissante engendrée par l'avènement du marché du travail. Plusieurs grèves survenues dans les années 1830 aboutirent d'ailleurs à la création de bourses du travail (agences de placement ouvrier) qui, en vertu de leur pouvoir statutaire, instituaient un droit de gérance syndical sur l'offre de travail dans les ateliers, lequel droit étant vu comme un préalable nécessaire à l'obtention d'un juste salaire et à la limitation des heures de travail³¹.

Il va sans dire que beaucoup d'ouvriers, comme ceux issus du secteur de la construction, se plaignaient de l'engorgement du marché du travail dans les villes, depuis l'arrivée massive d'Irlandais au début des années 1830. Sous le pseudonyme de « A Mechanic », un compagnon montréalais affirmait redouter la sédentarisation de ces nouveaux immigrants dans sa ville. Selon lui, si une telle prédiction devait se réaliser, l'offre de travail finirait bientôt par excéder de 300 % la demande en main-d'œuvre. Cet excédent créerait alors une pression à la baisse sur les salaires, ce qui amènerait du même souffle une migration des meilleurs éléments vers le Haut-Canada ou vers les États-Unis. C'est pourquoi ce compagnon semble accueillir favorablement la création de

The Quebec Case », in Deian R. Hopkin et Gregory S. Kealey (dir.), *Class Community and the Labour Movement: Wales and Canada, 1850–1930* (St John's, Newfoundland 1989), 34–69.

31. Ce fait nouveau vient contredire l'affirmation selon laquelle la première bourse du travail remonterait à 1905, à la suite d'une initiative du Conseil central des métiers et du travail de Québec et de Lévis. Voir à ce propos : Jean-Claude Dionne, « La Bourse du Travail de la ville de Québec, 1905-1939 », RCHTQ, *Bulletin*, 90 (automne 2009), 9–14.

syndicats ouvriers et l'idée nouvelle de réglementer le flot de main-d'œuvre dans les métiers par la création de bourses du travail à Montréal³². Même son de cloche de la part de William Brock, administrateur de la bourse du travail créée en 1833 par la *Journeymen Tailors' Society* de Montréal, lequel louera les avantages de ce bureau de placement syndical pour contrer l'inexpérience des ruraux dans l'art de couper et de coudre les tissus³³, tout en soulignant au passage les effets bénéfiques qu'ont eus de pareilles institutions à Londres peu de temps auparavant.

Mais voilà que les compagnons vont trouver sur leur chemin les maîtres boutiquiers qui vont établir leurs propres agences de recrutement de main-d'œuvre et qui se refuseront à admettre toute entrave à leur droit de gérance en matière d'embauche au nom de la liberté de commerce et d'entreprise³⁴. Pour plusieurs d'entre eux, les membres des classes laborieuses ne sont qu'une marchandise interchangeable, au même titre que la terre et la monnaie. C'est du moins ce que prétendait un groupe d'architectes et d'entrepreneurs en construction, en réaction contre l'établissement d'une bourse du travail par les compagnons menuisiers-charpentiers de Montréal en 1834 :

Nous savons que la compensation pour le travail ne peut être gouvernée que par la quantité d'ouvrages et le nombre d'ouvriers compétents pour le faire; c'est comme les articles du marché, et cela doit se gouverner en conséquence³⁵.

À cela, les compagnons vont répliquer en tissant des liens interrégionaux de solidarité avec leurs collègues de Kingston, de Toronto et même de New York. En créant ces liens, ils souhaitaient contrôler le va-et-vient des charpentiers-menuisiers d'une ville à l'autre, question de ne pas obstruer le marché du travail dans chacune de ces localités et de ne pas nuire aux grèves pouvant survenir ici et là. C'est d'ailleurs un peu le sens de l'appel effectué en 1834 par Patrick Clarke, secrétaire de la *Montreal Mechanics' Mutual Protecting Society*, aux compagnons charpentiers-menuisiers des autres villes du Haut-Canada³⁶. Il va sans dire que cette tentative précoce de contrôle ouvrier du

32. *The Vindicator*, 10 mai 1833.

33. Il y a tout lieu de croire que Brock cherchait à dénoncer la pratique du « *putting out system* » (« travail à domicile ») que certains marchands tailleurs de Montréal auraient introduite en recourant au travail payé à la pièce de ménages paysans. Voir à ce propos : *The Vindicator*, 3 décembre 1833.

34. En 1825, il existait déjà à Montréal un bureau d'enregistrement des domestiques « *where ladies and gentlemen may be provided with servants* » (*Montreal Herald*, 13 août 1825). Ce n'est toutefois qu'en 1835 que le bureau d'immigration (*Emigrant Office*) à Montréal a commencé à offrir ses services en vue d'approvisionner en main-d'œuvre les employeurs à la recherche de compagnons, de journaliers et de domestiques. Un an plus tard, un bureau de placement patronal verra le jour à Québec, sous l'initiative de John Farquhar, marchand encanteur. Voir à ce sujet : *The Vindicator*, 22 septembre 1835 et le *Quebec Mercury*, 19 juillet 1836.

35. *La Minerve*, 31 mars 1834.

36. *The Vindicator*, 25 février 1834.

marché du travail se soldera par un échec cuisant et que ce même type de combat sera constamment à refaire tout au long du XIX^e siècle.

Même si la préservation de l'ancien système d'apprentissage ne figure pas encore dans les revendications du mouvement ouvrier des années 1830, on aurait tort de passer sous silence les tensions auxquelles cette institution était soumise durant cette décennie. En effet, on ne compte plus les cas de mauvais traitements infligés aux apprentis de même que les plaintes émises à l'endroit des maîtres pour avoir négligé de transmettre l'ensemble des savoir-faire techniques liés à un métier³⁷. Cela semble affecter plus particulièrement les métiers de typographe, de menuisier et de forgeron, où l'on observe de nombreux cas de désertion d'apprentis durant la période³⁸. C'est ainsi qu'en 1832, le journal montréalais *La Minerve* réclamait d'urgence l'embauche de trois jeunes garçons après que plusieurs apprentis typographes eurent déserté cette entreprise de presse³⁹. Quatre ans plus tard, Augustin Côté, apprenti typographe au journal *Le Canadien* de Québec, affirmait avoir déserté son emploi parce qu'il était insatisfait de la formation dispensée par son employeur, J.-B. Fréchette & Co⁴⁰. C'est sans doute ce qui explique pourquoi la Société typographique de Québec déclarera, lors de sa réorganisation en 1836, « vouloir influencer le système d'apprentissage vers un plus haut degré d'intelligence, de capacité et d'habileté dans l'intérêt des patrons et des employés généralement »⁴¹. Cette érosion du système d'apprentissage n'est pas étrangère à la fragmentation du travail dans de nombreux ateliers et à la volonté des maîtres d'abdiquer leurs responsabilités morales à l'endroit des apprentis, au profit de rapports reposant davantage sur un échange monétaire entre les parties. Cette érosion se traduit également chez certains apprentis par l'affirmation d'une éthique individuelle de résistance face à l'autorité durant la période.

Le maintien d'un système uniforme de tarification du travail constitue également un autre enjeu cher aux militants ouvriers des années 1830. Au cours de cette décennie, plusieurs compagnons de métier en viennent à percevoir leur travail comme un bien personnel inaliénable. C'est ce qui amène notamment le cordonnier George Longfield, un des fondateurs de l'Union des cordonniers de Montréal, à déclarer en 1834 que toute tentative des maîtres de déterminer unilatéralement le prix du travail sera considérée comme une

37. C'est ce qui ressort généralement des témoignages d'apprentis poursuivis pour bris de contrat devant la Cour des sessions de la paix à Montréal. Voir à ce sujet : Pilarczyk, « The Law of Servants... », 785, 801.

38. Pilarczyk, « The Law of Servants... », 784 (note 17).

39. *La Minerve*, 5 janvier 1832.

40. *Le Canadien*, 17 août 1836; et *Quebec Mercury*, 18 août 1836.

41. Rappelons à titre indicatif que ce syndicat comptait alors 66 membres répartis dans une douzaine d'ateliers. Voir à ce propos : Leroux, « Culture ouvrière... », 32.

usurpation d'autorité⁴². Il faut dire que les maîtres d'atelier tentaient depuis quelques temps de mettre un terme au « *book of price* », une pratique qui semble avoir été introduite par des ébénistes britanniques de Montréal vers 1818⁴³. Ce système importé d'Angleterre consistait pour les compagnons et les maîtres d'atelier à établir conjointement une liste de prix pour les diverses tâches reliées à l'exercice d'un métier, prix en deçà duquel aucun ouvrier ne devait normalement accepter de travailler⁴⁴. Sentant cette prérogative leur échapper, certains militants syndicaux, comme Patrick Clarke, insisteront pour qu'une charte des prix régissant la valeur du travail des charpentiers et des menuisiers soit inscrite dans les statuts de la Montreal Mechanics' Mutual Protecting Society⁴⁵. Tel était l'esprit qui prévalait au moment de la création de la Société des plâtriers de Montréal en 1835, lorsqu'il fut convenu, à la demande de son secrétaire général, un dénommé De Lacy, qu'aucun compagnon plâtrier ne travaillerait dorénavant pour un salaire inférieur à 6 shillings par jour⁴⁶.

L'abaissement de la journée de travail à 10 heures, autre doléance du monde ouvrier ayant culminé avec la grève générale des charpentiers-menuisiers de Montréal en 1833–34, fait écho à de semblables mouvements survenus à la même époque dans diverses villes industrielles de l'Amérique du Nord et de l'Angleterre⁴⁷. Il faut dire que cette lutte pour la journée de 10 heures faisait suite à un long contentieux entre les compagnons charpentiers et leurs maîtres à Montréal. En 1809, un compromis aurait été trouvé, faisant en sorte que les ouvriers puissent être dédommagés d'une somme forfaitaire de 6d. l'heure chaque fois qu'ils auraient à travailler plus de dix heures. C'est ce compromis qu'une poignée d'entrepreneurs montréalais cherchait à se défaire en 1833, qui serait à l'origine de la grève des charpentiers-menuisiers de 1833–34⁴⁸. Un véritable bras de fer opposera alors les compagnons à une

42. *The Vindicator*, 4 avril 1834.

43. *Montreal Herald*, 12 novembre 1825.

44. Loin d'être totalement déterminée par le jeu de l'offre et de la demande, la valeur du travail avait encore beaucoup à voir avec la coutume, les qualifications de l'exécutant et le prestige social entourant certains métiers dits « nobles ». Voir à ce sujet : Edward P. Thompson, *The Making of the English Working Class* (Middlesex, Angleterre 1986), 260–261.

45. La Montreal Mechanics' Mutual Protecting Society était un rassemblement de plusieurs syndicats, instauré sous l'initiative des charpentiers et menuisiers de Montréal en 1833. Voir à ce sujet : *The Vindicator*, 29 janvier 1833, 25 février 1834.

46. *La Minerve*, 7 septembre 1835.

47. Des grèves et des rassemblements ouvriers pour l'obtention de la journée de 10 heures sont recensés à Londres en 1831, à Manchester et à York en 1832–33, de même qu'à New York en 1833 et à Philadelphie, deux ans plus tard. Voir à ce sujet : Cole, *Attempts at General Union*, 36–37, 76–81; Sean Wilentz, *Chants Democratic: New York City and the Rise of the American Working Class, 1788–1850* (New York 2004), 219–220; Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis*, 261.

48. *The Vindicator*, 11 mars 1834.

vingtaine d'entrepreneurs en construction, parmi lesquels on retrouvait la puissante firme Clarke & Appleton de même que la Spears & Co⁴⁹. D'ailleurs, dès février 1833, le charpentier-menuisier William Stroutts, alors président de la Montreal Mechanics' Mutual Protecting Society, soutenait que de longues journées de travail étaient injurieuses aux droits et libertés des sujets libres de Sa Majesté, puisqu'elles privaient les ouvriers de leur droit à l'instruction et de la possibilité d'améliorer leur esprit intellectuel. Il ajoutait que la conduite oppressive des maîtres était contraire à la prospérité de la colonie. Stroutts suggérait alors d'envoyer un ultimatum aux principaux employeurs de la ville pour leur signifier que les charpentiers-menuisiers cesseraient de travailler au-delà de dix heures après le 18 mars⁵⁰. On connaît la suite : après une victoire partielle des charpentiers-menuisiers en 1833, le mouvement reprit de plus belle en 1834 et s'étendit même aux maçons, aux cordonniers, aux tailleurs et aux boulangers de Montréal. Une coalition de plusieurs maîtres fera toutefois échouer le mouvement de revendication de la journée de 10 heures dès le mois de mai 1834⁵¹. Il faudra attendre encore plusieurs années avant que cette demande refasse surface parmi les charpentiers-menuisiers de Montréal, puisque ni la grève de 1845 ni celle de 1867 ne font mention d'une telle réclamation.

3.3 Parole ouvrière et psyché collective des classes populaires

Quels sont les grands thèmes fédérateurs de l'action ouvrière dans le Bas-Canada durant les années 1830? Est-il possible de retracer une sorte de psyché collective des classes populaires à travers la prise de parole des militants ouvriers de la première heure? Voilà autant de questions qui se sont imposées naturellement pour raccorder les nombreux faits et gestes que nos recherches ont permis de mettre à jour.

Parmi les concepts rassembleurs de l'action ouvrière, il convient de citer cette idée encore vague de « républicanisme ouvrier » qui s'inspire certes de l'esprit du temps, animé par le mouvement patriote du Bas-Canada, mais qui comporte également des éléments spécifiques au monde des petits artisans indépendants et des compagnons⁵². On retrouve notamment les germes d'une

49. *La Minerve*, 31 mars 1834.

50. *The Vindicator*, 1^{er} et 8 février 1833.

51. Pour en savoir davantage sur ce conflit, voir l'article de Catherine Vance, « Early Trade Unionism... », 26–42, dont nous entendons revisiter le contenu dans une publication prochaine.

52. Pour l'historien Eric Foner, la notion républicaine de « citoyens égaux » aurait eu beaucoup plus d'emprise sur le mouvement ouvrier nord-américain que les analyses reposant sur le principe de la lutte des classes. La résistance ouvrière au développement du capitalisme aurait, selon lui, davantage à voir avec une culture précapitaliste héritée du passé colonial qu'avec toute autre idéologie du XIX^e siècle. Cette vision du monde cherchant à mettre fin à l'exploitation des « producteurs » par les « non-producteurs » était hostile à la concentration excessive de biens (monopoles) et fondait l'autonomie civique et économique des classes populaires sur l'accès à

telle pensée parmi les personnes œuvrant dans les métiers les plus menacés par la logique marchande durant les années 1830. Ces premières victimes du capitalisme naissant se perçoivent d'abord comme des producteurs en rupture avec les privilèges des classes oisives (banquiers, hauts-fonctionnaires, spéculateurs et grands négociants). Le système de crédit et le patronage sont d'ailleurs la cible fréquente de leurs critiques, puisque ces deux maux favoriseraient selon eux les grands entrepreneurs, au détriment des petits boutiquiers indépendants; cela empêcherait en outre d'honnêtes compagnons de devenir employeurs. Voilà pourquoi, en 1834, les compagnons charpentiers-menuisiers de Montréal s'attaqueront avec autant d'acharnement au système oligarchique mis en place par une poignée d'entrepreneurs en construction, lequel reposait sur les faveurs de l'État pour les contrats de travaux publics et sur le soutien des institutions bancaires pour l'obtention d'avances en argent. Mais c'est surtout autour des luttes antimonopole que va se cristalliser le concept de républicanisme parmi le monde ouvrier bas-canadien. C'est du moins ce qui ressort des propos du pilote de navire Olivier Raymond qui, avec d'autres collègues, obstrue le port de Montréal en 1833, afin de s'opposer au monopole exercé par les familles Molson et Torrance sur la navigation intérieure dans les eaux du Saint-Laurent et de ses affluents⁵³. De semblables énoncés se retrouvent l'année suivante dans la bouche des aubergistes de Montréal qui s'insurgent contre le prix exorbitant de la bière (compte tenu du prix peu élevé de l'orge) qu'ils attribuent au monopole des Molson; on songe même en cette occasion à l'idée de créer une brasserie coopérative⁵⁴. D'autres militants ouvriers, comme le typographe patriote François Lemaître, éditeur du journal de Québec, *Le Libéral*, prendront le parti d'élargir cette conception du républicanisme, en prônant le suffrage universel, la liberté religieuse, l'instruction publique et la lutte contre le favoritisme et la corruption⁵⁵.

la petite propriété. De son côté, l'historien Sean Wilentz définit le « républicanisme ouvrier » à partir de quatre critères interdépendants : un désir de préservation du bien commun, une éthique de renoncement aux intérêts privés, une attitude d'indépendance à l'endroit des partis politiques et une volonté de s'engager dans l'action citoyenne en vue de refonder la société sur des bases nouvelles. Voir à ce propos : Eric Foner, *Who Owns History: Rethinking the Past in a Changing World* (New York 2002), 123–124; et Wilentz, *Chants Democratic...*, 14. Pour en savoir davantage sur les différentes conceptions de l'idéal républicain à l'époque Jacksonian, voir : Edward Pessen, *Jacksonian America: Society, Personality, and Politics* (Homewood, Illinois 1969), chapitre 3, « The Less than Egalitarian Society » de même que l'ouvrage monumental d'histoire politique de Sean Wilentz, *The Rise of American Democracy: Jefferson to Lincoln* (New York 2005), chapitre 11, « Radical Democracies » et chapitre 13, « Banks, Abolitionists, and the Equal Rights Democracy ».

53. *The Vindicator*, 11 juin 1833.

54. *The Vindicator*, 14 octobre 1834.

55. André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours* (Québec 1973–1985), vol. 1, 38, 48, 53, 57, 61–62, 95, 98, 104–105, 109.

La croyance en « l'idéologie du producteur » constitue un autre élément fondateur de la pensée ouvrière durant les années 1830⁵⁶. L'idéologie du producteur est une ancienne conviction qui consiste à affirmer qu'il existe un sens du destin commun et une unité d'intérêts entre les maîtres artisans et les compagnons face aux excès de la classe oisive des patriciens et aux abus du pouvoir oligarchique. Un affront à l'un ou à l'autre des parties (maîtres ou compagnons) est considéré néfaste à l'ensemble de la classe productrice. Derrière cette vision, il y a aussi cette idée que les artisans représentent les figures de proue du progrès matériel au XIX^e siècle. Mais voilà que des fissures commencent à se manifester dans la relation de mutualité bienveillante entre les maîtres et leurs compagnons durant les années 1830. C'est ainsi que dans certains métiers, des compagnons vont commencer à faire la distinction entre les maîtres « loyaux » à leurs employés et les maîtres « arrivistes » (*fat task masters*), qui amassent de grandes fortunes en reniant les règles et les coutumes traditionnelles du monde artisanal. Pour contrer la montée des maîtres « arrivistes », certains groupes de compagnons vont fonder des syndicats et inviter les maîtres « loyaux » à y adhérer, comme cela se produira lors de la création de la Société des plâtriers de Montréal en 1835; P. De Lacy, alors secrétaire de l'organisme, en profitera pour convier les entrepreneurs en construction à prendre connaissance des doléances des plâtriers et à joindre leur rang⁵⁷. Certains patrons d'atelier seront parfois eux-mêmes les initiateurs de syndicats ouvriers, comme on le verra en 1833 avec Patrick Clarke, maître charpentier de Montréal, ou en 1836 avec Adolphe Jacques, maître imprimeur de Québec⁵⁸. Des campagnes de boycottage, voire des grèves rotatives, seront organisées contre les maîtres « arrivistes » qui abaissent les salaires des ouvriers sous les standards admis ou qui tentent de nuire aux efforts en vue de regrouper les compagnons en associations de métier. Un tel exemple nous est fourni par le compagnon cordonnier John Allan qui, au nom de la Quebec Journeymen Shoemakers' Society, enjoint ses membres à ne plus approvisionner en main-d'œuvre William Bowles et Matthew Hammond, deux puissants maîtres cordonniers de Québec, qui refusent de reconnaître la légitimité de ce syndicat fondé en 1835⁵⁹.

Mentionnons au passage que le bouillant Ludger Duvernay, propriétaire du journal patriote *La Minerve*, n'aura aucun scrupule à employer des méthodes tyranniques à l'endroit de ses ouvriers typographes. Plusieurs diront de lui qu'il ne remplit pas ses engagements envers les apprentis, qu'il les

56. Pour en savoir davantage à ce sujet, voir : Bryan D. Palmer, « Kingston Mechanics and the Rise of the Penitentiary, 1833-1836 », *Histoire Sociale*, 25 (mai 1980), 22-25.

57. *La Minerve*, 7 septembre 1835.

58. *The Vindicator*, 25 février 1834; et Jacques Rouillard, « Adolphe Jacques (1798-1860) », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. viii.

59. *Quebec Mercury*, 23, 25, 28 et 30 avril 1835.

persécute⁶⁰. Certains compagnons, comme Jean-Baptiste Rolland, iront même jusqu'à dire que « M. Duvernay n'a jamais eu la moindre délicatesse vis-à-vis qui que ce soit, et qu'il paye son monde de sottises les plus atroces »⁶¹. Pareil constat vaut également pour le patriote et maître tailleur montréalais Joseph Boulanget qui, avec d'autres, mettra tout son poids pour faire échouer la grève des 160 compagnons tailleurs en 1834⁶².

La quête de la respectabilité figure également parmi les valeurs cardinales des ouvriers de métier du Bas-Canada durant les années 1830. Parlant du compagnonnage au XVIII^e siècle, l'historien français Emile Coornaert décrivait cette institution comme une « province particulière de l'esprit »⁶³. Il est vrai que les compagnons tiraient une grande fierté de leur formation technique, de leur érudition et de leur indépendance d'esprit⁶⁴. À Montréal comme à Québec, ils forment une population en quête de respectabilité ou, plus exactement, un groupe de personnes cherchant à tout prix à se tailler une place dans un milieu de plus en plus hostile. Plusieurs événements nous révèlent un désir de la part des compagnons de défendre leur honneur et de montrer leur rectitude morale face à leurs détracteurs. C'est ainsi que des compagnons tailleurs de Montréal et de Québec organiseront en 1830 des manifestations, dont plusieurs tourneront en émeute, pour protester contre la présentation de la pièce théâtrale *Billy Button* dans laquelle on ridiculisait les dignes représentants de ce métier⁶⁵. Cette volonté des compagnons de rétablir leur honneur bafoué est également palpable dans une lettre adressée à la même époque aux journaux montréalais, par un ouvrier s'autoproclamant « *sober setter of type* », en réplique aux insultes d'un éditeur ayant accusé la plupart des

60. Entre 1832 et 1836, on observe pas moins de six cas de désertion d'apprentis aux ateliers du journal *La Minerve*, signe manifeste d'un mauvais climat de travail. La compilation a été faite à partir des données fournies par Pilarczyk dans « The Law of Servants... », 784. À ces dernières, nous avons ajouté un avis de désertion paru dans *The Vindicator*, 29 janvier 1836.

61. *Le Canadien*, 26 août 1836. Cela n'est pas sans rappeler le comportement du patriote William Lyon Mackenzie durant la grève des typographes de Toronto en 1836. Voir à ce sujet : Frederick H. Armstrong, « Reformer as Capitalist: William Lyon Mackenzie and the Printers' Strike of 1836 », *Ontario History*, 59 (septembre 1967), 187–196; Gregory S. Kealey, *Toronto Workers Respond to Industrial Capitalism, 1867–1892* (Toronto 1980), 83–85; et Sally F. Zerker, *The Rise and Fall of the Toronto Typographical Union, 1832–1972* (Toronto 1982), 17–29.

62. *La Minerve*, 26 mai 1834, 30 juin 1834.

63. Émile Coornaert, *Les corporations en France avant 1789* (Paris 1941), 10.

64. N'est-il pas révélateur de constater que les compagnons maçons et tailleurs de pierre montréalais œuvrant à la construction du canal Cornwall en 1835 adoptent la proposition suivante pour faire valoir leurs droits à un salaire décent : « That those tradesmen who admire the art, and appreciate the talents of our distinguished forerunners, Archimede, Euclid, Inigo Jones, Mr Watt and Benjamin Franklin, with thousand of others will not sit tranquil while their dearest rights are invaded » (*Quebec Mercury*, 5 mai 1835).

65. *La Minerve*, 19 juillet 1830; *Montreal Gazette*, 22 juillet 1830; et *Quebec Mercury*, 30 juillet 1830.

typographes d'être des alcooliques⁶⁶. À travers cette quête de respectabilité, il faut voir en outre un besoin irrésistible de la part des ouvriers de métier de se dissocier des classes dangereuses issues de la criminalité urbaine et de se ranger du côté de la loi et de l'ordre. Pas étonnant, dans de telles circonstances, qu'un grand nombre d'ouvriers de métier aient répondu si rapidement à l'appel lancé par les autorités de la Ville de Québec en vue de joindre les rangs d'un corps de police volontaire conçu pour combattre les bandes criminelles qui terrorisaient les divers quartiers de la ville au début des années 1830⁶⁷. Dans le même ordre d'idée, force est de constater que Malcolm Wright, dirigeant de la Montreal Mechanics' Mutual Protecting Society, insistera en 1834 pour faire inscrire dans les statuts de ce syndicat l'importance pour tous les membres « d'obéir strictement aux lois, de se conduire avec décence et de garder le bon ordre; que le nom de celui qui commettra un délit public soit rayé de la liste des membres »⁶⁸. Cela était une question d'honneur pour ce groupe de compagnons dont le caractère était souvent stigmatisé par la presse de l'époque.

L'option de la mutualité constitue une autre avenue offerte aux ouvriers de métier confrontés à un environnement socio-économique instable et changeant. Il est intéressant de voir comment les maîtres les plus influents vont initier en milieu urbain des sociétés de secours mutuel et des Mechanics' Institutes pour d'abord sortir les ouvriers des tavernes et des bordels, et ensuite éviter qu'ils tombent dans l'orbite des syndicats ouvriers. Il est vrai, comme le soutient dans un récent ouvrage Martin Petitclerc, qu'on aurait tort de sous-estimer le rôle de ces sociétés⁶⁹. Sans doute ont-elles proposé une réponse originale à la question sociale, voire un lieu d'initiation à la démocratie participative pour de nombreux ouvriers, mais force est de constater qu'elles ont souvent échappé au contrôle de ces derniers pour être instrumentalisées par des intérêts autres que ceux des classes populaires. N'oublions pas que les sociétés de secours mutuel sont aussi le reflet d'une anxiété sociale des élites face à l'accroissement des classes populaires dans les villes durant la première moitié du XIX^e siècle. C'est du moins ce qui semble se profiler derrière la création de la Société mécanique, bienveillante et amicale de Québec en 1810; son fondateur, John Goudie, important constructeur

66. Palmer, *Working-Class Experience...*, 36.

67. Parmi la cinquantaine de constables assermentés à cette occasion, on retrouve 11 charpentiers-menuisiers, 7 cordonniers et bien d'autres représentants de métiers divers : forgerons, maçons, tailleurs, boulangers, etc. On y distingue également les noms d'Ignace Cantin et de Joseph Samson, deux membres fondateurs de la Société mécanique, bienveillante et amicale de Québec, une société de secours mutuel créée en 1810 afin de venir en aide aux ouvriers des chantiers navals de Québec. Voir à ce sujet : *Quebec Mercury*, 7 août 1830; et *Règles et règlements de la Société mécanique (sic), bienveillante et amicale de Québec* (Québec 1810), 21–24.

68. *La Minerve*, 17 mars 1834.

69. Martin Petitclerc, *Nous protégeons l'infortune : les origines de l'économie sociale au Québec* (Québec 2007), 14.

naval de Québec, éprouve alors de fréquents désordres sur ses chantiers et de sérieux problèmes d'insubordination ouvrière⁷⁰, qu'il tente de juguler par l'instauration d'une société de secours mutuel⁷¹. On peut en dire autant de la Société amicale de Québec, dont les deux dirigeants les plus notoires, Robert Cairn, maître tailleur, et William Burke, maître cordonnier, vont opposer une vive désapprobation à la grève des compagnons tailleurs de Québec en 1831 et à celle des compagnons cordonniers en 1835⁷², enjoignant ceux-ci à renoncer à leurs actions illégales et à adhérer plutôt au principe de la mutualité.⁷³

4. La question du soutien ouvrier aux rébellions des patriotes de 1837–1838

LORSQU'ON ABORDE CETTE QUESTION, il est difficile d'échapper à cette sensation de rendez-vous manqué avec l'histoire, tant l'attitude des militants ouvriers est ambivalente face au mouvement patriote bas-canadien de 1837–1838. Durant cet épisode tumultueux d'affrontement direct avec les autorités britanniques, plusieurs compagnons et journaliers vont trouver dans la plateforme démocratique et anticoloniale du Parti patriote un prélude à une société plus égalitaire et nécessairement plus avantageuse à leur égard. Rappelons à ce sujet que plusieurs syndicalistes montréalais appuieront les 92 Résolutions de 1834⁷⁴. La présence ouvrière sera également significative dans la pétition adressée, deux ans plus tard, par 800 électeurs de la Ville de Québec, en guise d'appui au Parti patriote sur la question du contrôle des subsides par la Chambre d'assemblée⁷⁵. Il y aurait eu enfin plus de 700 ouvriers ayant répondu favorablement à l'appel des Fils de la Liberté en 1837⁷⁶.

Le prix à payer pour ce genre d'engagement sera parfois onéreux; ainsi, on rapporte que plusieurs compagnons charpentiers de Montréal perdront leur emploi pour avoir affiché trop ouvertement leurs convictions réformistes en

70. Eileen Marcell, « John Goudie (1775–1824) », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI; *Québec Mercury*, 11 mai 1819.

71. Cette société, composée surtout de charpentiers navals, de scieurs de long et de forgerons, compte au moment de sa fondation plus de 88 membres. Voir à ce propos : *Règles et règlements de la Société mécanique* (sic)..., 21–24.

72. *Quebec Mercury*, 13 et 15 octobre 1831, 23, 25, 28 et 30 avril 1835, 2 et 5 mai 1835.

73. La Société amicale de Québec, qui compte 56 membres lors de son incorporation en 1817, parvient à élever le nombre de ses sociétaires à plus d'une centaine durant les années 1830. On y retrouve majoritairement des ouvriers tailleurs et des ouvriers cordonniers et, dans une moindre mesure, des boulangers, des tonneliers et des ferblantiers. Voir à ce sujet : Bas-Canada, prov. du, Chambre d'assemblée, *Statuts*, 1817, c.39; et *La Société amicale de Québec fondée en novembre 1810* (Québec 1871), 23–30.

74. *The Vindicator*, 16 décembre 1834.

75. *La Minerve*, 10 mars 1836.

76. Palmer, *Working-Class Experience...*, 54.

1834⁷⁷. Au moins huit typographes, cinq cordonniers, deux tailleurs et deux menuisiers-charpentiers seront également emprisonnés lors des rébellions de 1837–1838⁷⁸.

Sur les 80 militants ouvriers retenus aux fins de notre enquête, nous en avons ciblé une vingtaine ayant été mêlés de près ou de loin au Parti patriote. Le cas le plus emblématique est sans doute celui du tailleur de Québec John Teed. Originaire de Philadelphie, où il aurait possiblement été mêlé à la fameuse grève des tailleurs de 1826, Teed se serait installé à Québec peu après cet épisode. Ses ardeurs contestataires n'en seront pas pour autant freinées, puisque nous le retrouvons dès 1831 parmi les organisateurs d'une grève entamée par les compagnons tailleurs de Québec. Devenu entre-temps un marchand tailleur respectable ayant à sa solde plus d'une douzaine d'employés, il tente sans succès de fonder le Conseil des métiers de Québec en 1834. L'histoire a surtout retenu le nom de Teed pour avoir présidé le Comité des 15 réformistes irlandais de Québec et pour son rôle dans l'organisation, en 1837, d'une assemblée patriote au marché Saint-Paul de Québec, où il prit la parole devant plus de 3 000 personnes. Arrêté pour menées séditionnelles le 11 novembre 1838, il exigera un bref d'*habeas corpus* auprès des autorités coloniales à Londres, qu'il finira par obtenir en dépit des embûches semées par le Conseil spécial du Bas-Canada. Affecté par son séjour en prison, Teed se serait éteint à Québec en 1846⁷⁹.

On aurait tort cependant de penser que les compagnons et les journaliers constituaient un terreau naturel pour la propagation des idéaux démocratiques de Papineau et de Mackenzie. Un bon nombre d'entre eux soutenaient le Parti bureaucrate (ou Parti Tory), croyant que ses dirigeants étaient encore le plus à même de préserver l'ancien ordre artisanal contre les effets soi-disant dévastateurs de la modernisation économique et politique. C'est le cas notamment de William Carmichael, forgeron montréalais et leader d'un mouvement de protestation ouvrière à l'arsenal de l'île Sainte-Hélène, qui se fera le pourfendeur des 92 Résolutions de 1834, annonçant du même coup qu'il aurait été l'un des premiers à signer les motions loyalistes de l'Association Tattersal de Montréal⁸⁰. Il en va de même du maître cordonnier William Burke qui, malgré son engagement dans la Quebec Friendly Society, une société de secours mutuel destinée à venir en aide aux ouvriers tailleurs et cordonniers, sera l'un des plus ardents promoteurs de la Quebec Constitutional Association, une organisation loyale composée de membres de l'élite anglo-saxonne de

77. *The Vindicator*, 22 avril 1834.

78. Lipton, *Histoire du syndicalisme...*, 30.

79. *Report of the Case of John Teed on an Application for a Writ of Habeas Corpus* (Québec 1839); *L'Aurore des Canadas*, 11 février 1840; *Le Canadien*, 5 août 1836; *Quebec Gazette*, 14 septembre 1834; *Quebec Mercury*, 13 et 15 octobre 1831, 3 et 10 mai 1834; Lipton, *Histoire du syndicalisme...*, 25; Messier, *Dictionnaire...*, 450–451.

80. *La Minerve*, 29 septembre 1834.

Québec, dont la période d'activité s'étendra de 1834 à 1837⁸¹. Il convient aussi de signaler la création en 1836 de la Quebec Constitutional Union of Mechanics and Tradesmen, une association de même allégeance qui regroupera plusieurs dizaines d'adhérents, dont une importante délégation de compagnons de métier⁸².

Comme on le voit, la question de cette soi-disant communauté de vues naturelles entre le mouvement réformiste patriote du Bas-Canada et le monde ouvrier est beaucoup plus complexe que certains historiens ont pu le laisser entendre⁸³. Beaucoup de voix étaient encore absentes à ce rendez-vous avec l'histoire. Dans un certain sens, cette conclusion rejoint l'interprétation d'Allan Greer, dans son étude sur le mouvement patriote, qui affirme que la cause réformiste et le désir de contester l'ordre établi ne font pas plus l'unanimité au sein de la paysannerie du Bas-Canada. Parmi les facteurs invoqués, l'auteur mentionne la grande disparité qui existe entre le district de Montréal et celui de Québec en 1837, sur le plan démographique, du développement agricole, du dynamisme de la vie villageoise, de la mise en œuvre de l'industrie rurale et du poids de l'endettement paysan. En d'autres mots, le district de Montréal présenterait les attributs d'une société rurale mature, ce qui en ferait un terrain plus propice à la mobilisation et au soulèvement populaire en faveur de la cause réformiste, par rapport au district de Québec. Notre étude sur les classes populaires en milieu urbain ne nous permet pas cependant d'observer un clivage aussi prononcé entre Québec et Montréal, qui serait apte à expliquer l'adhésion ou l'opposition au projet des patriotes. À l'instar de Greer, nous croyons néanmoins que la richesse de la vie associative dans les paroisses de même que la pratique des vieux rituels de « charivari » ont pu jouer un rôle d'incubateur de la contestation populaire⁸⁴.

Conclusion

BIEN QUE L'ANALYSE PRÉLIMINAIRE de nos données biographiques révèle une richesse des itinéraires militants, force est de constater le caractère fugitif de l'action collective et des organisations ouvrières dans le Bas-Canada durant les années 1830. Cela est dû en partie au brassage constant des effectifs d'ouvriers dans les villes, comme en témoignent les statistiques sur l'immigration et les déplacements fréquents des compagnons entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto et New York. Il importe également de prendre en considération la

81. *La Société amicale de Québec...*, 23–24; *Quebec Almanach* (1834–1837); *Quebec Directory* (1822) (1826); *Quebec Mercury*, 6 août 1836.

82. *Quebec Almanach* (1836).

83. Catherine Vance, « 1837: Labor and the Democratic Tradition », *The Marxist Quarterly*, 12 (hiver 1965), 29–41.

84. Allan Greer, *The Patriots and the People: The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada* (Toronto 1993).

dureté des lois criminelles de l'époque, qui frappaient d'interdiction les coalitions ouvrières et menaçaient leurs dirigeants de lourdes sanctions pénales pour avoir participé à des actes de conspiration. Dans un certain sens, les combats pour assurer la reconnaissance et la légitimité des revendications ouvrières seront presque toujours à refaire. C'est pourquoi il convient de parler d'un processus de « reformation » continue de la classe ouvrière tout au long du XIX^e siècle.

Notre étude ne prétend évidemment pas avoir couvert toutes les facettes de l'action ouvrière des années 1830. Beaucoup de chantiers demeurent encore en friche. Qu'en est-il, par exemple, de ces exclus du militantisme ouvrier et syndical que sont les femmes et les journaliers sans qualification durant la période? Ont-ils été vraiment des acteurs silencieux de la scène ouvrière ou plutôt les victimes d'une culture plébéienne attachée aux valeurs de domesticité (pour les femmes) et hostile à la notion de masse (dans le cas des ouvriers non qualifiés). Comment ont-ils exprimé leurs revendications, ou leur dissidence, face à un monde en transformation? La question religieuse demeure un élément tout aussi capital pour lequel nous ne possédons malheureusement que peu d'indices susceptibles de nous éclairer sur la nature des engagements ouvriers. Nous savons seulement que les rituels religieux accompagnaient encore la pratique des métiers. Ainsi, à l'instar des typographes, de nombreux corps de métier avaient l'habitude de célébrer la fête annuelle de leur saint patron par une messe et un copieux banquet durant les années 1830⁸⁵. Il arrivait aussi que l'appartenance religieuse soit au centre de litiges comme ce fut le cas à Québec, en 1833, lorsque des Irlandais catholiques se plaignaient de l'esprit de discrimination religieuse qui régnait dans l'embauche d'apprentis et de domestiques⁸⁶. Pour le reste, il importerait d'en savoir davantage sur le discours des Églises catholique, anglicane et presbytérienne face à l'éveil des classes populaires dans les villes et de déterminer dans quelle mesure celui-ci est parvenu à freiner les actes de transgression ouvrière.

En dépit de ces lacunes, notre étude montre à quel point les militants ouvriers des années 1830 ont joué un rôle d'intermédiaires dynamiques dans l'accouchement d'une culture originale s'inscrivant en dehors des valeurs normatives de la société dominante de l'époque. Réponse à un environnement socio-économique instable et à un contexte politique en voie de transformation, cette culture englobait non seulement de nouvelles formes de contestation et de solidarité ouvrières, mais aussi des systèmes de croyances et un ensemble

85. *La Minerve*, 1^{er} septembre 1834. Il est à noter que l'Église catholique cherchera tout au long du XIX^e siècle à réduire les fêtes religieuses fériées, comme celle mentionnée ici, et à limiter leur caractère récréatif, dans une optique évidente d'imposer un calendrier liturgique lié davantage aux cycles de Noël et de Pâques et aussi dans le but d'établir une séparation plus nette entre « le temps sacré » et le « temps profane ». Voir à ce sujet : Ollivier Hubert, *Sur la terre comme au ciel : la gestion des rites par l'Église catholique du Québec, fin XVIII^e – mi- XIX^e siècle*, (Québec 2000), 195–203.

86. *The Vindicator*, 13 septembre 1833.

symbolique de visions du monde hérités du passé. Cette culture pouvait même parfois se manifester sous forme d'expression artistique, comme en témoignent les représentations théâtrales de la troupe des *Amateurs typographes* de Québec à compter de 1839. Pouvons-nous parler pour autant d'un contre-pouvoir social en devenir ou de conscience de classe au sens marxiste du terme. Nous croyons qu'il est beaucoup trop tôt pour s'aventurer sur un tel terrain. Disons seulement qu'un petit groupe d'ouvriers de métier étaient en train d'accumuler un patrimoine d'expériences, qui laissera une empreinte indéniable sur l'avenir du mouvement ouvrier québécois.

Je tiens particulièrement à remercier MM. Peter Bischoff et Bryan D. Palmer pour leurs commentaires éclairés et bienveillants à mon égard de même que les lecteurs anonymes de Labour/Le Travail pour leurs judicieuses suggestions.